



# OPÉRATION 1 ÉCOLE 1 TABLE

2<sup>ème</sup> édition  
Année scolaire 2022 / 2023



Pourquoi ? Pour qui ?

## OBJECTIF DE L'OPÉRATION



Développer la pratique du tennis de table dans les écoles.

Doter les écoles affiliées à l'USEP ou UGSEL (partenaires FFTT) de tables fixes pour :

- développer le lien école / club
- Permettre aux écoles de contribuer aux 30mn APQ (Activité Physique Quotidienne) en complément de l'EPS.
- Inciter les écoles à rentrer dans le label génération 2024

Un **guide pédagogique** sera également fourni, à destination des élèves pour une pratique autonome, et des enseignants pour aider à l'**enseignement de la discipline**.

Qui ?

## PARTENAIRES

---

→ La FFTT a une convention cadre quinti-partite : EN, MSJS, UNSS, USEP, FFTT

→ Puis des conventions bi-partites spécifiques :

avec l'USEP (convention signée le 20 novembre 2021)

avec l'UGSEL (convention signée le 18 décembre 2021)

**Porteur et à l'initiative du projet :**



**Partenaires spécifiques:**



Combien ?

## DOTATION

---

- 200 tables pour cette 2<sup>ème</sup> édition, soit une augmentation de 230% !!
  - 146 écoles affiliées à l'USEP (40 en 2022) et 54 écoles affiliées à l'UGSEL (20 en 2022)
    - Tables fixes **Cornilleau 510 vissées au sol** dans la cour de récréation (hors Outre-Mer\*),  
\* Une table mobile pour les Outre-Mer pour faciliter son achat/acheminement....
    - Reste à charge de 200 à 250 € pour chaque école. Possibilité de solliciter la commune ou d'autres partenaires pour le financement.
    - Aide des communes au montage et à l'installation des tables (pour écoles publiques);
- Répartition des coûts de la table :
  - FFTT : 35 à 40%
  - Cornilleau : 40%
  - Ecole : 20 à 25%
- La FFTT ajoute pour chaque école :
  - 8 raquettes outdoor
  - 3 boîtes de balles outdoor
  - 2 affiches de l'opération
  - 1 guide pédagogique (à destination des élèves, enseignants et personnel périscolaire)

## MODE OPÉRATOIRE ANNEE 2 (2022-2023)

---

- ➔ Candidature des écoles via un **questionnaire Google Forms** formalisé par la FFTT entre le 22 septembre et le 22 novembre 2022 et distribué aux écoles via l'USEP ou L'UGSEL
  
- ➔ Les écoles gagnantes sont choisies par une commission mixte régionale pour les écoles USEP (Ligue régionale TT + Délégation régionale USEP) et une commission mixte nationale pour les écoles UGSEL (FFTT + UGSEL)
  - avant le 31 décembre 2022
  - livraison des tables dans les écoles en mars 2023 (après les vacances d'hiver)

## MODE OPÉRATOIRE ANNEE 2 (2022-2023)

---

### Les différents critères étudiés pour le choix des écoles gagnantes :

- Qualité du **projet d'animation** (développer le tennis de table sur les moments scolaires et périscolaires, en lien avec le programme « 30mn d'Activité physique Quotidienne ». Bonus si label génération 2024)
- Répartition équitable entre le **milieu rural et l'urbain** (avec bonus pour écoles en QPV/REP)
- Répartition **entre les grosses et petites écoles** (nombre de classes et d'élèves)
- **Proximité de l'école avec un club TT** (bonus si actions réalisées en partenariat au cours des 5 dernières années)
- Répartition des tables sur **l'ensemble des territoires** métropolitains et ultra-marins, en fonction du nombre de candidatures d'écoles sur chacun d'eux
- Des écoles ayant un **accord préalable de leur commune** au niveau logistique (si écoles publiques)

# MODE OPÉRATOIRE ANNEE 2 (2022-2023)

**Elaboration stratégie générale par FFTT**  
et création du Google Forms (GF) de candidature

**Communication USEP & UGSEL**  
cf candidature (avec lien GF)  
vers leurs écoles affiliées (20/09/22)

**Communication FFTT**  
pour info et liens avec écoles  
vers ligues/comités/clubs (20/09/22)

**Retour des candidatures pour le 20/11/2022**

Pour écoles USEP

Vers USEP Nationale

Vers FFTT

Envoi à chq délégué territorial

Envoi à chq référent régional

Présélection par commission mixte régionale

Sélection finale par commission mixte nationale

Pour écoles UGSEL

Vers UGSEL Nationale  
pour présélection

Vers FFTT  
pour présélection

Sélection finale  
par commission mixte nationale

**Commande des tables et suivi des écoles gagnantes par FFTT**

**Envoi des tables dans les écoles par Cornilleau\***

Qui fait quoi ?

## LORSQUE LES ÉCOLES SONT SÉLECTIONNÉES

---

Fin décembre, la FFTT commande les tables pour être livrées courant mars dans les écoles gagnantes.



Achète les tables à tarif préférentiel

Assure la gestion et le suivi de l'opération, et la coordination avec l'USEP, l'UGSEL, les écoles et les référents des ligues



- Communication autour de l'évènement,
- Communication autour des établissements vainqueurs



Fournit, livre les tables à tarif préférentiel



Le COJO abonde le budget par l'Axe 1 de son fonds de dotation et incite les écoles à être labélisées Génération 2024

# Bilan 2021/2022 en chiffres



1 ÉCOLE - 1 TABLE



34 DÉPARTEMENTS  
MÉTROPOLITAINS ET  
7 TERRITOIRES D'OUTRE-MER



33 ÉCOLES RÉCOMPENSÉES  
ISSUES DE ZONES URBAINES  
ET 27 DE TERRITOIRES RURAUX



12 791 ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES  
DE 60 TABLES EXTÉRIEURES



386 ÉCOLES CANDIDATES  
AFFILIÉES USEP ET UGSEL



43 TABLES FIXES  
17 TABLES MOBILES



60 KITS OFFERTS PAR LA FFT :  
120 AFFICHES, 240 RAQUETTES  
ET 360 BALLES



[www.fft.com](http://www.fft.com)

